

RÉSULTATS

2023

A AMÉLIORER



2023

RÉSULTATS À AMÉLIORER

Les défis ont été nombreux à relever en 2023 pour l'autorité unique des transports. Année charnière amorçant la période de fin des contrats de délégation de service public du réseau du sud et du transport maritime ainsi que la question du renouvellement de ces contrats en 2024. Année de bilan après une première période de 5 années où les améliorations significatives ont donné lieu à une augmentation de la demande notamment dans le secteur du Nord avec le réseau unifié et organisé lancé en janvier 2022.

LE PARC DE VÉHICULES

Les conditions d'exploitation des différents réseaux terrestres se sont trouvées fortement impactées par des parcs de véhicules relativement âgés et arrivant à la fin de leur durée d'amortissement bien avant la fin des contrats. L'usure des véhicules à l'état neuf est constatée dès 5 ans d'exploitation.

Malgré les efforts financiers consentis par l'autorité en investissant pour l'achat de véhicules neufs, modernes et de technologies vertes, rajeunissant ainsi le parc global, de nombreuses pannes ont pénalisé l'exploitation en particulier sur le réseau du Nord.

Les délais très longs pour l'acheminement des pièces détachées à la Martinique ont rallongé de manière excessive les délais de maintenance et de réparation des véhicules.

En conséquence, les rotations ne sont pas toutes effectuées, les horaires décalés et certains services ont dû être arrêtés temporairement. Il s'en est suivie une offre de places insuffisantes pour ce réseau du Nord et ce pour toutes les lignes.



L'INFORMATION VOYAGEURS



L'information voyageurs des réseaux du Nord et du Centre doit être assurée par la Régie des Transports de Martinique.

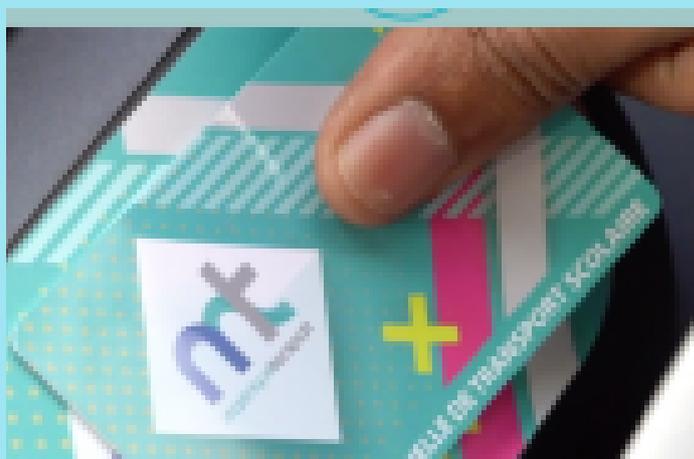
Elle a été d'abord mise en place pour le réseau du Centre sur le site d'information voyageurs "Martinique Mobilités". Puis, pour le réseau du Nord bien après.

Le site Internet de Martinique Transport a affiché les lignes et les horaires, pour le réseau du Nord pendant une partie de l'année 2023. Cependant le délai trop long de transmission de l'information provenant des transporteurs aux services de l'autorité et de la Régie des Transports de Martinique a retardé la diffusion de l'information auprès des usagers créant ainsi un mécontentement.

LE TRANSPORT SCOLAIRE

Les services de transport scolaire, bien qu'ayant connu une nette amélioration dans la gestion des inscriptions en ligne, ont été confrontés à un comportement de fraude des élèves usagers qui montent dans les bus sans avoir effectué leur inscription. Le taux de fraude est de 11%. 67 incidents de réseau tels que les retards, les agressions et incivilités ont été constatés en 2023.

Les pénalités appliquées en 2023 pour le transport scolaire sont de **179 273€**.



TRANSPORT MARITIME

Le réseau de transport maritime a connu en 2023, des insuffisances dans la qualité du service public assuré par le délégataire. Il s'agit du défaut d'information voyageurs en temps réel sur l'application spécifique développée par le délégataire.

Il a été constaté également un manque de ponctualité des navettes et des rotations non effectuées notamment le soir particulièrement pendant les grandes manifestations comme le Tour de Yoles, le Carnaval,...

La flotte vieillissante n'est pas accessible aux usagers à mobilité réduite. Les bateaux présentent un défaut de maintenance et de confort pour les usagers.

Enfin, les infrastructures dédiées au transport maritime ne sont pas correctement équipées en matière de sécurité et d'éclairage.



TRANSPORT DU CENTRE



Sur le secteur du Centre en 2022 et 2023, les kilomètres programmés au contrat de chacune des entreprises titulaires n'ont pu être effectués pour diverses raisons. Cette différence de kilométrage est chiffrée et donne lieu à une retenue financière sur le solde de l'année.

	Kms non parcourus	Retenue financière sur solde
2023	129 996 km	379 444€
2022	150 587 km	439 595€

Le réseau du Centre a été marqué en 2023, par le climat social plutôt dégradé. 48 jours de grève ont été comptabilisés en 2023 sur plusieurs périodes de l'année.

La rupture de service public occasionnée par les mouvements sociaux a particulièrement dégradé la relation à l'utilisateur de ce réseau dont les entreprises de transport ont été fortement critiquées par le public.

Par ailleurs, de nombreux usagers utilisent les bus sans aucun paiement de leur titre de transport.

Le taux de recouvrement des recettes sur le centre est très faible avec des recettes commerciales du centre peu significatives par rapport au nord : 972 642 euros en 2023 contre 4 151 568 euros pour le nord (hors déduction des frais bancaires).

Une augmentation du coût du transport de + 7 % a été constatée entre 2022 et 2023.

PÔLES D'ÉCHANGES



La gestion des infrastructures de transport est particulière et doit tenir compte de plusieurs aspects juridiques, patrimoniaux et financiers. Cependant, les coûts qui sont supportés par l'autorité sont augmentés par les réparations nécessaires après vandalisme et dégradations de ces équipements. En 2023 ce sont 14 000€ qui ont été ajoutés pour la sécurisation et les réparations aux pôles d'échanges.

TRANSPORT DU SUD

Ces deux dernières années 2022 et 2023, le délégataire du réseau du Sud n'a pas effectué tous les kilomètres prévus contractuellement. Aussi, le différentiel des kilomètres non parcourus a donné lieu à une retenue financière sur le solde de l'année.

Réfections kilométriques de la DSP du SUD

	Théorique	Réalisée	Écart kilométrique annuel
2023	6 388 908 km	5 356 217 km	-1 032 692
2022*	6 164 808 km	5 671 342 km	-493 466 Km

Cette retenue est de 258 577€ sur la facture de solde de 2022.

Donnée non connue pour 2023.



Autres Pénalités appliquées

2023	488 200,00€
2022	189 388,05€

CONTRÔLES DES RESEAUX

Taux d'incidents lors des contrôles :

Soit le pourcentage de contrôles qui ont donné lieu à la constatation d'au moins une infraction ou un problème à résoudre.

URBAIN 31 %
MARITIME 9 %
SCOLAIRE 27 %

